

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICA CONSULTANT-CONSEIL »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE CITE DES GRACES 3  
FIGUIERS MOYE, LOT 46, ILOT 06, Lot 46, Ilot 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 14 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA CONSULTANT-CONSEIL »

Objet : CONSULTING (CONSULTANCE INDEPENDANT), CONSEIL EN SECURITE DE LA LIBERTE ET DE L'EDUCATION FINANCIERE ET EN SYSTEME DE MANAGEMENT, ENTREPRENARIAT ET MARKETING (DE LA REFLEXION A L' ACTION PLANIFIEE), DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l' extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE CITE DES GRACES 3  
FIGUIERS MOYE, LOT 46, ILOT 06, Lot 46, Ilot 06

Dirigeant(s) M KOUADIO AMANI BERNARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02932 du 28/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17251/GTCA/RC/2024 du 28/03/2024

